



SAINT-JOSEPH-DU-LAC

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

SAINT-JOSEPH-DU-LAC

Un bilan positif et des économies majeures pour la première phase de construction des ouvrages de protection contre les crues printanières

Saint-Joseph-du-Lac, le 26 avril 2021 – Au terme de travaux d'urgence visant à doter Saint-Joseph-du-Lac d'ouvrages de protection contre les crues printanières, la Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac était prête à faire face à une crue majeure en 2021. Réalisés de janvier à mars 2021, les ouvrages offrent une protection du territoire jusqu'à une élévation de 25 mètres. Rappelons que les crues de 2017 et 2019 ont respectivement atteint 24,78 et 24.73 mètres.

Nature des travaux d'urgence

Les travaux consistaient essentiellement à élargir et à rehausser le niveau d'une partie de l'avenue Joseph et de la rue Florence pour que ces nouvelles infrastructures routières jouent le rôle de digue. En parallèle, une digue végétalisée a été aménagée derrière certains lots de la rue Florence et des infrastructures temporaires de pompage ont été installées à l'intersection de l'avenue Joseph et de la 38^e Rue (piste cyclable). Ces ouvrages permettent, d'une part, de contrôler l'eau en la contenant à l'est de la rue Florence, puis, d'autre part, à pomper l'eau s'accumulant dans le secteur protégé à l'ouest des rues Florence et Joseph dans la zone inondable sans causer de dommages.

Une crue 2021 quasi inexistante, aux antipodes des crues de 2017 et 2019

À la fin mars, le niveau du lac des Deux-Montagnes a considérablement augmenté pour atteindre 23,37 mètres, soit 4 cm sous le niveau auquel la municipalité met en marche ses mécanismes de protection du territoire. Or, le beau temps et l'absence de pluie ont plutôt entraîné une baisse significative et constante du niveau, lequel s'apparente actuellement aux niveaux recensés en plein hiver. Les expertises hydrologiques et hydriques n'anticipant aucun risque de débordement ni d'inondation en 2021, force est d'admettre que la crue 2021 est aux antipodes d'une crue majeure!

Démontage et démobilitation du poste de pompage temporaire

Dans ces conditions, le conseil municipal a demandé à ce que l'entrepreneur, responsable de la fourniture et de l'opération des pompes, procède au démantèlement et à la démobilitation des infrastructures de pompage louées. Ce retrait hâtif limite donc considérablement les coûts associés aux installations de pompage, puisque la Municipalité n'acquittera que les frais d'installation et de location des pompes, sur une très courte durée. Si les pompes avaient fonctionné, les coûts auraient été beaucoup plus significatifs.

Le maire de Saint-Joseph-du-Lac, M. Benoit Proulx, est satisfait de la tournure des événements : « Ces travaux d'urgence étaient en quelque sorte une course contre la montre : il fallait protéger le territoire avant la crue, en suivant un échéancier qui ne laissait aucune place à l'erreur malgré les conditions hivernales et le milieu humide dans lequel les travaux se déroulaient. Au final, le conseil municipal et moi sommes heureux que les ouvrages aient été livrés dans le délai prescrit et dans les normes environnementales applicables. Cela réduit considérablement le stress et l'angoisse de nos résidents en zone inondable. »

Économie de 600 000 \$ sur la réalisation des travaux d'urgence

En novembre 2020, le conseil municipal a adopté un règlement d'emprunt de 2,8 M\$ pour financer les ouvrages de protection contre les crues printanières. Puisque la Municipalité a reçu un nombre record de soumissions pour la réalisation des travaux, elle donc pu, dans ce climat de saine compétition, octroyer un contrat de 2 M\$ au plus bas soumissionnaire. Au final, le coût des travaux d'urgence s'élève à 1,4 M\$, soit 600 000 \$ en deçà de l'évaluation. Cette économie majeure de 600 000 \$ s'explique du fait que le coût du contrat octroyé était moindre que prévu et que les infrastructures de pompage temporaire n'ont pas été mises en marche.

Des ouvrages complets pour la crue 2022

La Municipalité est actuellement en processus de plans et devis dans le cadre de la réalisation de la deuxième et dernière phase de ce projet d'envergure, qui se déroulera l'automne et l'hiver prochains. Les travaux visent à consolider les ouvrages existants à un niveau de 25,7 mètres, soit 70 cm de plus que le niveau de protection actuel, par l'ajout de palplanches d'acier à la digue actuelle. Parallèlement, un poste de pompage permanent, alimenté par le réseau électrique, sera construit à l'angle de l'avenue Joseph et de la 38^e Rue. En cas de panne, il sera alimenté par une génératrice.

- 30 -

Renseignements : Marie-Michelle Crevier
Responsable des communications
450 623-1072 poste 233
mmcrevier@sjdl.qc.ca